Corad, radicalement vôtre...

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **70 (1998)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-129598

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CORAD, RADICALEMENT VÔTRE...

N'importe quel fleuriste vous le dira, pour qu'un bouquet soit réussi il faut un peu de vert, fut-ce celui du feuillage. A l'égal de ces chefs d'œuvre fragiles, le mouvement coopératif n'est pas tout uniment rose. La preuve c'est précisément la CORAD (société coopérative radicale d'habitation, Lausanne) qui témoigne à la fois d'une origine hétérogène et d'un évident dynamisme. Même si le grand vieux parti, rudement secoué par la brise fin de siècle, ne lui apporte pas le soutien attendu.

Boissonnet 35-37 : 16 appartements avec un garage souterrain. Ci-dessous, un extrait de la plaquette éditée par Corad pour présenter ses réalisations.

Comme si elle avait recherché la difficulté, la Coopérative Radicale de Lausanne a choisi d'éclore dans les premiers mois de l'interminable crise de la construction. Très vite active dans le secteur foncier et immobilier, elle se donnait un but : «la coopérative CORAD contribue à relancer les activités dans le domaine de la construction». Il y avait de l'ambition et du panache à endosser la tunique de David quand les Goliaths sont endormis, repus. Si la petite coopérative n'a pas fait reculer la crise, la construction, elle, a, une pierre après l'autre, offert à cinquante familles aux revenus moyens un logement de qualité à un loyer abordable. Et d'autres propositions vont suivre dès le printemps prochain.

«Nous avons choisi d'être une coopérative de construction surtout. C'est-à-dire que nous ne gérons pas nos immeubles. D'abord parce qu'on ne s'intitule pas régisseur. Ensuite parce que nous préférons concentrer notre activité sur l'étude et la réalisation de nouveaux projets. Nous allons à notre pas, en accueillant presque chaque année une dizaine de familles dans un immeuble terminé. Successivement, nos réalisations de Cossonay, Lausanne, Penthaz, Froideville, ont permis le logement de cinquante familles. Dès février 1998 dix familles de plus trouveront à se loger dans un immeuble CORAD, que nous avons fait construire avenue de Cour à Lausanne.»

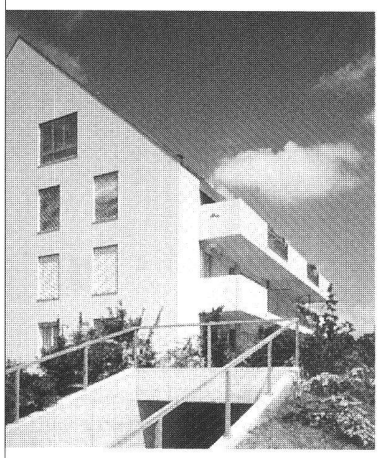

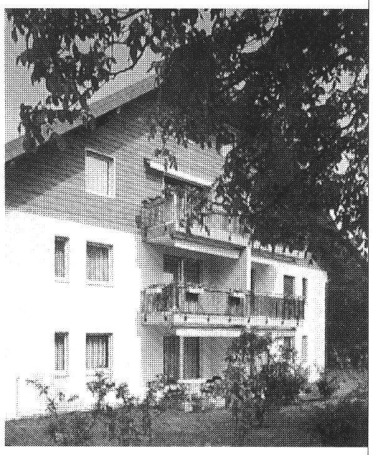

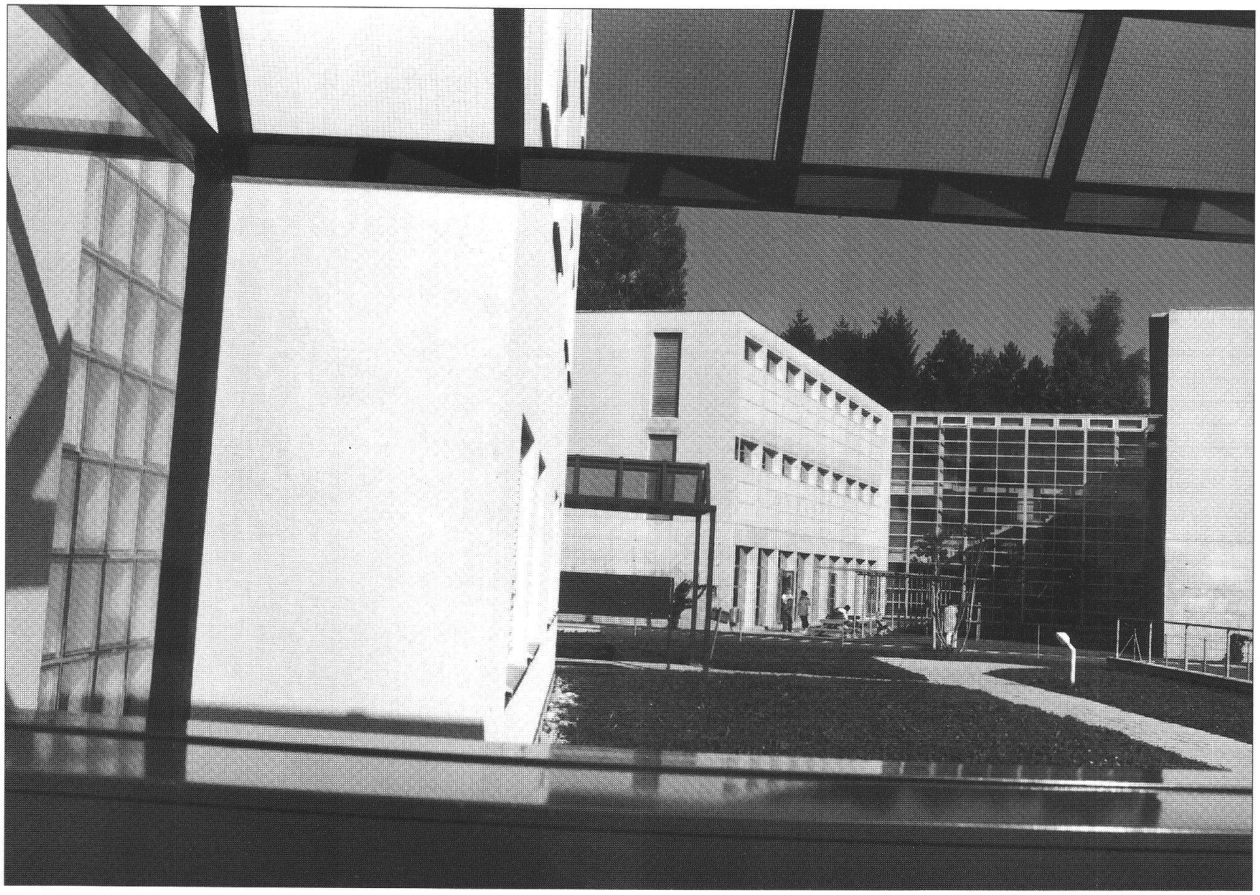

Boissonnet 35-37 : une intégration réussie dans un décor moderne. Au fond, le bâtiment scolaire du quartier Boissonnet

VERS UNE FONCTION NOUVELLE

Convaincu, Michel Morier-Genoud, président de CORAD, Lausanne, peut dresser un bilan positif de l'action généreuse entreprise avec son équipe au conseil d'administration (cf encadré). «Notre plus récent projet : l'immeuble de l'avenue de Cour à Lausanne conçu pour recevoir dix familles, un poste de police et un WC public, représente un engagement financier de 2 300 000 frs. Nous avons construit sur un droit de superficie concédé par la commune de Lausanne avec une aide de l'ASH et les «abaissements» cantonal et communal. Au chemin de Boissonnet à Lausanne, autre réalisation récente, nous avons eu l'opportunité d'acheter le terrain. C'était une exception. Le droit de superficie pour une jeune coopérative comme nous qui n'a pas de moyens rend les choses plus simples.»

En huit ans d'existence, l'équipe de CORAD-Lausanne, a accumulé des expériences, mis en place une synergie avec CORAD-Neuchâtel et CORAD-Valais, travaillé et "produit de la pierre" :
«Mais nous n'avons pas le sentiment que notre chemin conduit bien plus loin.»
Derrière les propos de celui qui est la cheville ouvrière de CORAD-Lausanne il y a clairement le senti-

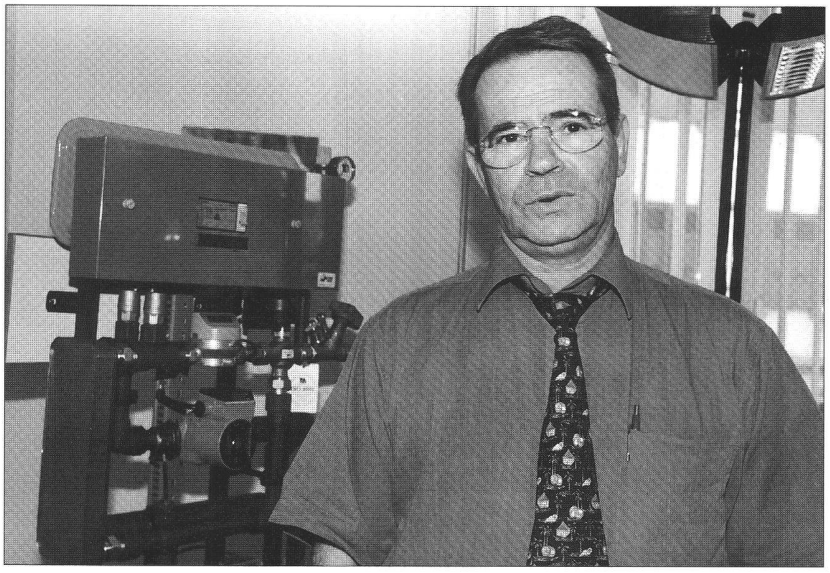

Les huit mousquetaires

Le conseil d'administration de CORAD-Lausanne compte huit membres représentant divers secteurs de la société. Plus précisément :

- un chauffagiste-sanitaire de Lausanne (photo)	Michel Morier-Genoud, président
- un distributeur de gaz naturel de Froideville	René Martin
- un notaire d'Echallens	Michel Mouquin
- un entrepreneur de Cossonay	Jean-Claude Bertola
- un banquier habitant Crissier	Alain Dessemontet
- un directeur de coopérative d'habitation, Genève	René Gay
- un architecte de Lutry	Paul-Henry Juillerat
- un carreleur-cuisiniste de Lausanne	René Boillat

Boissonnet 35-37 : une banlieue «chic» qui a su garder des traces naturelles.
(reportage photo Bureau Curtat)

LAUSANNE,

78, avenue

de Cour

Les plans de situation générale - ci-dessus - et celui établi par le géomètre - ci-dessous - indiquent avec précision l'implantation de cet important projet

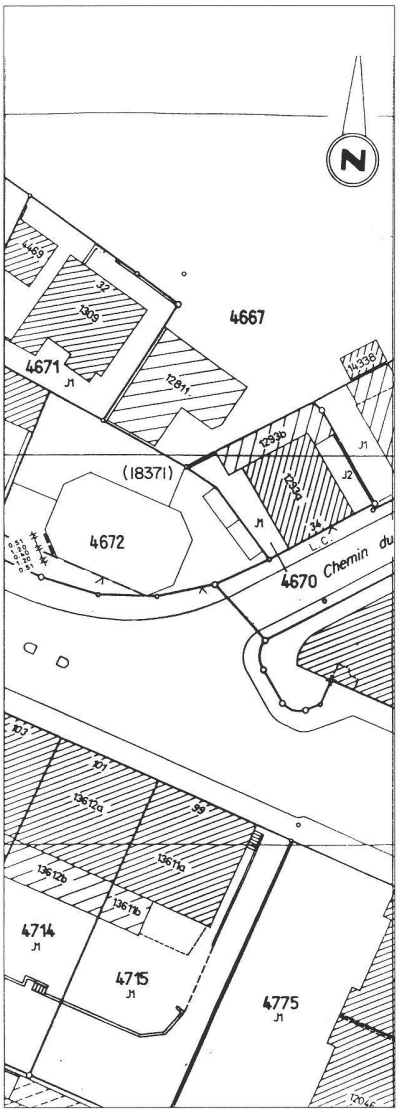

ment que cette structure ne recueille pas le soutien politique qu'elle serait en droit d'attendre :
«Pour ne va pas tomber dans les travers d'une coopération partisane, c'est-à-dire relevant d'un parti, il nous faudra réfléchir à une fonction nouvelle dans une forme nouvelle. La coopérative ne vit pas sans solidarité et nous espérions, c'est vrai, trouver de la solidarité dans les milieux qui ont favorisé notre naissance. Je crains bien qu'il s'agisse d'un vœu pie.»
Le constat est avant tout lucide. Michel Morier-Genoud aimerait faire plus et mieux avec les outils qui sont ceux de la coopérative d'habitation. Il évoque à haute voix la possibilité de créer une entreprise travaillant avec des professionnels, des partenaires intéressés à construire :
«Cela pourrait donner un nouveau souffle à notre organisation. C'est une idée sur laquelle nous allons travailler.»

UN SUCCES FRAGILE

Même si le passage vers l'an 2000 et suivants paraît difficile, l'équipe de CORAD-Lausanne ne désespère pas trouver en son sein les moyens de forcer un destin bougon. Michel Morier-Genoud et ses amis peuvent regarder sans crainte le chemin parcouru : immeubles construits et habités, capital social constitué d'un million de francs, bonne répartition des parts sociales dans tous les milieux, etc. Cette structure construite par le bénévolat des animateurs, l'acquisition volontaire des connaissances techniques utiles au «métier» de maître d'ouvrage, que CORAD-Lausanne est d'abord et surtout. Tout cela est, c'est vrai, fragile :
«On peut se poser la question - relève notre correspondant - de ce qu'il adviendrait si nous ne parvenions pas à louer quelques mois, ne serait-ce que le dixième de notre parc immobilier. Pourrait-on attendre un soutien de notre famille d'origine ? quelle solution devrions-nous prendre ? ce sont de vraies questions auxquelles nous n'avons pas de réponses. Lors de la crise des années trente, le problème des logements vides a rendu plus d'une coopérative d'habitation frileuse. Sans doute l'histoire ne se répète pas. Mais elle bégaye.»
L'intérêt de cette discussion avec un animateur de coopérative d'habitation c'est d'aborder au fond quelques-uns des problèmes existentiels du mouvement coopératif. Ce qui est posé à la CORAD-Lausanne l'est à nombre de petites coopératives fragilisées par la longue crise de la construction. Que les grandes coopératives y échappent ne témoigne pas davantage pour elles. Inscrite dans une logique capitaliste, c'est-à-dire très éloignée des buts fondamentaux de solidarité, la coopérative d'habitation a intérêt à prendre le temps d'un examen.
C'est précisément ce que nous venons de faire.

Robert Curtat

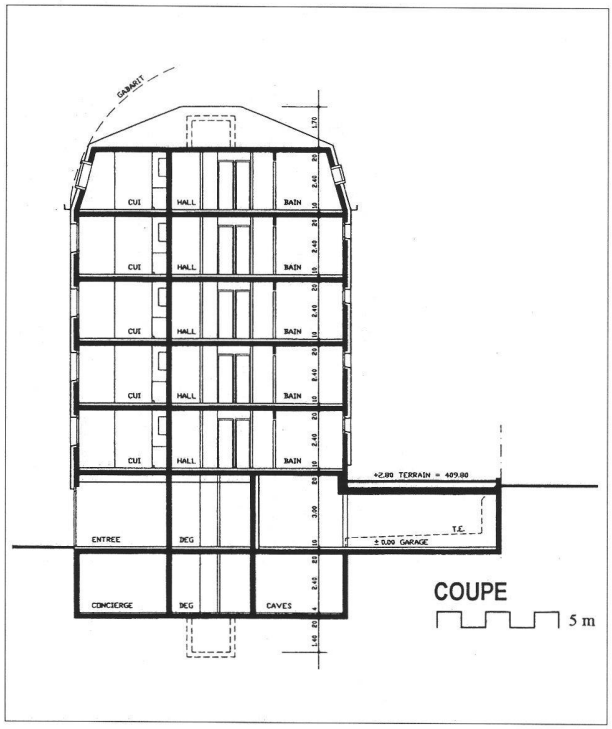

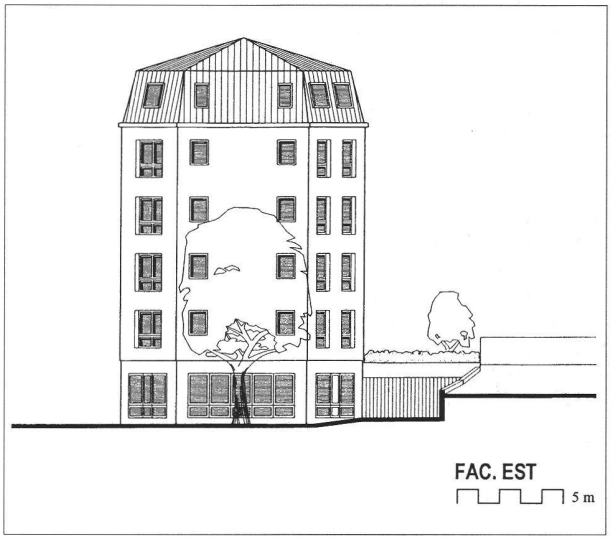

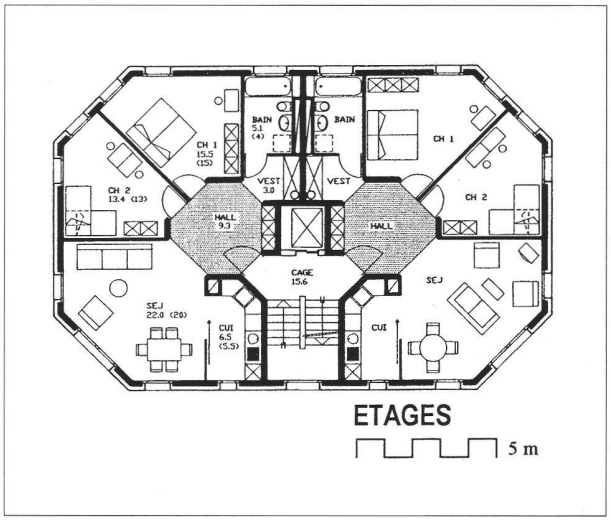

«Atelier d'Ouchy, architectes sa» a conduit le projet jusqu'à son terme prévu pour le printemps 1998. La façade sud (en tête de page) montre le parti-pris de l'architecte G. Leresche d'une construction à pans coupés. On retrouve naturellement cette constante dans les différents plans de coupe, d'étages et de la façade Est tel qu'ils sont reproduits dans cette page. L'échelle qui accompagne ces dessins en facilite l'interprétation technique.

Comme nous l'avons indiqué dans le corpus de cette présentation le projet chiffré à 3 200 000 frs au total - mais 2 300 000 frs pour le bâtiment, chiffre avancé plus haut - offre 10 logements pour un total de 30 pièces, plus deux attributions relevant du tertiaire (un poste de police de 66 m2 et un WC public de 19 m2), un garage de 6 places pour autos et 4 places pour motos, plus deux places auto à l'extérieur.